

Élection CSE - IDF Dès le 13 novembre 2023



Cadres, Agents de Maîtrise, Employés



Pâtissier 06.62.29.24.83



Carole MARCHAND Agent Administrative 06.74.59.21.91



Dominique JAHANDIER
Pâtissier
06.19.86.42.71



Zahia KADA Hôtesse Cafétéria 06.10.93.11.14



Thierry TOMMASINO Chef de Cuisine 06.83.76.97.36



Chef Gérant 07.83.46.89.70



Véronique BAUDRY Caissière 06.07.68.79.39



Jean-Paul BIAIS Chauffeur 06.51.95.27.40



Claudine GUENNEC Hôtesse Cafétéria 06.61.59.61.88



Fouad M'SAKNI Maître d'Hôtel 06.51.25.43.71



Julien ALLARD Cuisinier 06.73.76.79.98



Laure BICCHERAY EDR



Hervé CLAISSE Chef de Cuisine 06.61.37.68.68



Mickael PONCIS Agent Restauration 06.46.02.52.33



Christian DAMAGNEZ
Pâtissier
06.50.37.38.04

Liste de Cadres pour les élections professionnelles 2023



Éric CHARBIT Directeur de Site



Nabila BENCHERIDA Directrice de Site



Dominique TECKAL Directeur de Site

Avec SUD HR, votre voix compte!

Nous sommes fiers de vous présenter une équipe dynamique et engagée. Tous nos candidats sont dévoués et possèdent l'expérience ainsi que les compétences nécessaires pour défendre vos intérêts au sein de notre organisation. Ensemble, nous nous engageons à travailler ardemment afin d'améliorer votre environnement professionnel et à promouvoir vos droits et besoins. Votez pour l'avenir!

LA PRISE DE CONSCIENCE C'EST MAINTENANT!

LA SECTION SUD HR ELIOR RESTAURATION FRANCE s'adresse à tout les salariés qu'ils soient Cadres, Agents de Maitrise ou Employés. Faisons un bilan des 4 années passées.

Nous avons perdu les valeurs que nous avions chez ELIOR, en cause les signatures d'accords défavorables pour l'ensemble des salariés et sans vous demander votre avis par référendum mais signés par ces syndicats (CFDT , CFTC , FO , CFE- CGC et CGT) présents autour de la table des négociations avec la direction depuis environ 50 ans. Le constat pour toutes les catégories de salariés ELIOR, Employés, Agents de Maitrise et Cadres est le suivant :



> PSE : signé par CFTC, CFE/CGC et FO.

Le départ de la nouvelle génération de notre entreprise, qui aurait souhaité rester chez Elior avec sa vision de la nouvelle restauration, a été marqué par un manque de reconnaissance et de propositions sérieuses.

En revanche, pour les salariés ayant de l'ancienneté dans le groupe, seules les dispositions légales étaient appliquées, sans tenir compte de leur loyauté et de leur contribution au développement d'Elior (anciennement OR et GR). Même une compensation supra-légale, plafonnée après 20 ans d'ancienneté, s'est avérée peu avantageuse pour ces salariés qui ont participé à l'essor du Groupe

> APLD : signé par CFDT, CFTC, FO et CFE-CGC .

Les seuls à avoir perdu de l'argent dans cette histoire se sont l'ensemble des salariés payés au dessus du SMIC, l'entreprise quand à elle a reçu les subvention de l'état pour payer les salaires.

> MUTUELLE : signé par CFDT, CFTC, FO et CFE-CGC.

Perte des avantages familiaux : Les conjoints ont connu une augmentation de 100 % de leurs coûts s'ils souhaitaient rester couverts. De plus, les coûts de la couverture santé plus ont augmenté de 100 % au 1er janvier 2022, tout en maintenant les mêmes garanties. Parallèlement, les dépenses personnelles des salariés ont également augmenté dans les domaines dentaires, de l'optique, de la radiologie et des consultations spécialisées. La recherche d'un médecin généraliste proposant des consultations en ligne n'apporte rien de nouveau, car cette pratique est désormais généralisée depuis le Covid 19.

Les augmentations de salaire n'ont pas suffis à couvrir les coûts croissants du carburant pour les salariés qui utilisent leur propre véhicule, ni à compenser l'augmentation du prix du Pass Navigo. De plus, il est important de noter que le coût de la vie a augmenté d'environ 20 % au cours des deux dernières années et cela si vous n'avez pas de problèmes de santé car le système de prévoyance d'Elior, avance reprise prévoyance et complément de salaire prennent plusieurs mois pour verser les prestations, ce qui rend la fin du mois encore plus difficile. Malgré votre dévouement et votre loyauté, la précarité peut finir par vous rattraper.

Maintenant, il est essentiel de placer les bonnes personnes aux bons endroits chez ELIOR RESTAURATION FRANCE et ELIOR DATA. Il est temps de mettre fin à la disparité entre ceux qui travaillent dur et ceux qui profitent du système. Les accords concernant les RTT, la mobilité et la rémunération variable doivent être maintenus ?? Le temps passe rapidement, et il est important de rester vigilants, car les négociations en coulisses pourraient mettre en danger l'intérêt collectif au profit des intérêts personnels. N'oublions pas les échecs importants de ces 4 denières années tels que les plans de sauvegarde de l'emploi (PSE), l'activité partielle de longue durée (APLD), la couverture santé, et les salaires. Une expérience passée difficile nous rend plus prudents.

Aujourd'hui, notre entreprise connaît une transformation significative. Nous sommes convaincus que cette évolution sera positive si vous votez pour que les bonnes personnes soient présentes autour de la table des négociations, travaillant exclusivement dans l'intérêt collectif. La décision vous appartient maintenant.

La SECTION SYNDICALE SUD HR ELIOR RESTAURATION France ne dit pas être la meilleure, mais nous sommes convaincus que nous pouvons faire mieux ensemble.

ALORS GAGNONS GAGNANTS ENSEMBLE. Merci d'avance!

SUD : Pour une voix franche et honnête au service de tous.